

Des témoignages d'insertion professionnelle réussie

Depuis de très nombreuses années, les dirigeants de la clinique Saint Pierre ont réellement intégré l'apprentissage dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences... preuve en est le nombre considérable d'apprentis en soins infirmiers que l'on retrouve tous les jours dans les services de cet établissement perpignanais.

On ne peut réellement pas illustrer l'apprentissage en soins infirmiers sans mettre à l'honneur la clinique Saint Pierre à Perpignan. En effet, la clinique recrute chaque année de nombreux étudiants en soins infirmiers qui viennent soutenir les équipes de professionnels soignants en place.

On peut citer Fanny, Ophélie, Caroline, Anaïs, Sophie, Alizée, recrutées en CDI après leurs années d'apprentissage mais également Alexandra, Nancy, Fanny, Fiona, Sophie, Marie Charlotte, Marie Laure, Marine, et Carole,...une douzaine d'apprenties qui suivent actuellement leur formation sur les IFSI de Perpignan, de Castelnau le Lez, mais aussi sur ceux d'Auch et de Pamiers...

Cathy DOMENECH, Responsable de la formation en poste sur la clinique depuis plus de quatre ans, explique : « La volonté de la direction de contribuer à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants est un des piliers de notre politique de ressources humaines. Certes nous recrutons en contrat d'apprentissage ou en professionnalisation quelques jeunes en formation sur le BP pharmacie ou en informatique mais la majorité de nos recrutements portent sur les étudiants en soins infirmiers. » On peut ainsi anticiper nos mouvements de personnels et avoir une action sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. La clinique sait ainsi, qu'à 12 voire 24 mois, pouvoir compter sur un nombre bien précis de nouveaux diplômés dans nos services. C'est un dispositif gagnant /gagnant pour peu qu'il y ait une véritable cohérence dès le recrutement en alternance. La clinique, au-delà des aspects règlementaires relatifs aux quotas d'emplois en apprentissage à respecter pour les établissements de plus de 250 salariés, limite les pénuries de personnels et les recrutements hasardeux réalisés dans l'urgence. »



« De plus, les apprentis en soins infirmiers sont très motivés par les aspects financiers, bien sûr, et honorent régulièrement leurs engagements. On constate également que grâce au contrat d'apprentissage et aux périodes passées dans nos services en remplacement de notre personnel absent, les jeunes ont d'excellents résultats aux épreuves théoriques, de mises en situation professionnelle mais aussi sur les appréciations de stage. Le taux de réussite à leurs épreuves finales est éloquent. Depuis quelques années, aucun de nos apprentis n'a échoué au Diplôme d'Etat et sitôt diplômés, ils sont embauchés en contrat à durée indéterminée. C'est plutôt enviable comme situation !»

Il est vrai que le processus de recrutement, calé en interne et en collaboration étroite avec le CFA porte ses fruits et c'est avec beaucoup d'attention que sont étudiés tous les dossiers de candidature, tant sur le

plan de la communication des résultats d'évaluation continue des étudiants avant l'embauche en apprentissage que lors des entretiens de motivation qui sont en général conduits en binôme.

Les échanges professionnels réguliers avec le CFA contribuent tout au long des contrats à s'assurer du bon déroulement de la progression pédagogique des étudiants et permettent d'anticiper toute action de fidélisation des nouveaux recrutés.

De plus le CFA propose des formations au tutorat en établissement de santé afin de développer les compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs et améliorer de ce fait l'accueil, l'accompagnement des apprentissages, l'évaluation et l'insertion des étudiants dans les équipes,...



Isabelle SABASSIER, IDE responsable des services de chirurgie digestive et viscérale et de surveillance continue, a suivi de nombreux apprentis depuis sa prise de fonction en 1993. « J'apprécie les rencontres avec les apprentis, les échanges entre les étudiants que l'on est amené à guider. La difficulté est de trouver cinq minutes pour se poser calmement dans le bureau et remplir les livrets d'apprentissage. Le rôle de maître d'apprentissage, même si l'investissement est chaque année différent et adapté aux besoins du nouvel apprenti, est agréable et nous permet de mettre en œuvre des capacités relationnelles, de prendre du recul sur notre capacité à accompagner et nous offre la possibilité de transmettre nos valeurs professionnelles. »



Remercions aussi vivement tous les autres maîtres d'apprentissage de Saint Pierre qui s'impliquent avec toujours autant d'entrain et l'envie de communiquer leurs savoirs et savoirs- faire: Mmes Banuls, De Besombes, Gasc, Lesueur, Martinez, Moreno, Mullet, Nesser, Taglienti, Valverde, et Monsieur Calon